

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Description	Matériau	Réf. article
Barquettes	PE (Bioplastique)	175298

Duni déclare que cet article répond aux exigences suivantes :

- Règlement 1935/2004/CE de l'UE (cadre européen)
- Règlement 2023/2006/CE de l'UE (BPF)
- Règlement 10/2011/CE de l'UE et ses amendements (matière plastique)

Migration globale (1)

Conformément aux règlements susmentionnés, la migration globale ne doit pas dépasser 10 mg/dm² ou 60 mg/kg.

Migration spécifique (2)

Cet article contient des monomères ou des additifs soumis à des restrictions au titre de la réglementation 10/2011 et de ses amendements. Un test de migration spécifique prouve que ces substances respectent les limites prévues. Pour plus d'informations concernant les monomères ou additifs, contactez Duni AB.

Domaine d'application

Basé sur les tests de migration et déclaration de conformité en possession de Dani, les articles peuvent être utilisés en toute sécurité avec tous les types de nourriture dans la micro-onde et dans les conditions suivantes:

Tempe (Temps): +120°C (1 h), +70°C (2 h), +40°C (10 jours), -20°C (illimité)



Conditions des tests

Les tests de migration réalisés par un institut indépendant sur le matériau de l'article ont montré que dans les conditions de tests suivants, la migration générale (voir 1.) et la migration spécifique (voir 2.) sont inférieures aux limites respectives fixées par la réglementation 10/2011.

Migration globale

<i>3 Acide acétique à 3 %</i>	<i>10 jours à 40°C / 4 heures à 70°C / 2 heures à 100°C</i>
<i>Éthanol 50 %</i>	<i>10 jours à 40°C / 4 heures à 70°C / 2 heures à 100°C</i>
<i>Isooctane</i>	<i>2 jours à 20 °C / 4 heures à 40°C / 1,5 heures à 60°C</i>

Le rapport entre la zone de surface du contact alimentaire et le volume utilisé est de 6 dm²/kg

Aucune substance de double usage n'est présente dans le produit.

Le produit ne contient pas de barrière fonctionnelle.

Veuillez noter que Duni AB n'ajoute rien au produit.

Le présent document de conformité s'appuie sur :

- La documentation des fournisseurs
- Le test de migration globale
- La migration spécifique

Ce document a été émis par voie électronique et il est donc valable sans signature.